

DECLARATION **FO** n° 1

Réunion du CSE RHONE-ALPES

Date : 21 décembre 2021

Les élus FO Rhône-Alpes regrettent que la direction augmente constamment l'amplitude horaire des salariés. Après les jours fériés, les dimanches et les nocturnes, on nous rajoute l'ouverture entre midi et deux heures. De plus les heures effectuées ne sont pas rémunérées en heures supplémentaires, ce qui pourrait aider le quotidien des salariés qui perdent constamment du pouvoir d'achat.

Les élus FO Rhône-Alpes voteront donc contre l'ouverture en continu le 1^{er} jour des soldes.